

*Initiatives ministérielles*

Ainsi, les fonctionnaires pouvaient obtenir une augmentation de salaire, s'ils acceptaient que le gouvernement continue de rationaliser ses opérations.

Comme vous le savez, monsieur le Président, nous n'avons pu négocier cela en quatre mois, de mars à juin. Étant donné que la nouvelle année financière est déjà pas mal avancée, il est impossible maintenant de procéder ainsi, mais cela faisait partie de l'offre soumise par le gouvernement à ses employés dans le budget.

Le gouvernement annonçait ensuite, bien entendu, son intention de limiter à 3 p. 100 les augmentations de salaires durant la deuxième et la troisième années.

En outre, on a parlé des taux d'augmentations salariales des cadres supérieurs, car d'aucuns craignent que les cadres ne soient pas traités de la même façon que les autres employés. Comme ils pourront le constater, on signale dans le document que les taux d'augmentations salariales des cadres supérieurs de la fonction publique, des sous-ministres et des dirigeants des sociétés d'État seront limités à un niveau ne dépassant pas la moyenne des règlements négociés dans la fonction publique fédérale. On précise très clairement que si les employés n'obtiennent aucune augmentation, par exemple, cela s'appliquera à tout le monde. Pourtant, on oublie, semble-t-il, d'en parler dans le cadre du débat public.

Il est ensuite question, au paragraphe suivant, des traitements des députés et des sénateurs. On y dit très exactement la même chose, soit que nous obtiendrons une augmentation équivalant à celle des fonctionnaires ou à l'inflation diminuée de 1 p. 100, le moindre des deux taux étant applicable. Donc nous aurons, basé sur le programme actuel, 0 p. 100 pour la fonction publique et 0 p. 100 pour les députés.

Ce que l'on ne répète pas suffisamment, c'est qu'il y a aussi dans le budget l'engagement de réduire le nombre de cadres supérieurs dans la fonction publique de 10 p. 100 cette année. C'est ce que nous sommes en train de faire. Donc, lorsque les gens parlent du fait qu'il n'y a pas réellement de réductions, demandez aux 10 p. 100 de cadres qui perdent leur emploi à cause de ces réductions, justement.

Enfin, il y a des limites imposées aux investissements qui seront gelés au niveau de l'an dernier.

C'est donc ce qui a lancé ce débat. Mais je peux vous dire que depuis presque trois ans que je suis ici, j'ai eu le privilège de parler à de nombreux fonctionnaires qui desservent ma circonscription et s'occupent des besoins de mes électeurs. Je ne voudrais pas nier le fait qu'ils sont

actuellement soumis à des pressions extraordinaires et que, dans de nombreux cas, ils travaillent très dur avec des ressources limitées. Dans ma circonscription d'Ontario, ils ont un problème particulier. Le gouvernement fédéral impose des limites aux salaires, mais nous voyons le gouvernement provincial augmenter sa masse salariale de 14 p. 100 alors que nous nous en tenons à 0 p. 100. Les municipalités augmentent également leur masse salariale. Les commissions scolaires font de même. Le gouvernement régional fait la même chose. Donc, dans le sud de l'Ontario, ils travaillent dans un milieu où tous les autres fonctionnaires obtiennent des augmentations de salaire et eux n'en obtiennent pas.

C'est une circonstance regrettable et je comprends les difficultés que cela leur cause. Cependant, il n'y a pas de réponse simple à cela. J'en suis parfaitement conscient et j'éprouve beaucoup de sympathie à leur égard, mais je pense que je pourrais, moi aussi, dire la même chose, les députés n'obtiennent pas d'augmentation de salaire. Donc je suis dans le même bateau. J'habite dans la même circonscription qu'eux et je fais face au même problème. C'est un sacrifice que l'on demande et un sacrifice qu'il faut faire. Il semble que d'une façon ou d'une autre, cet aspect de la discussion n'est pas public. Je comprends les besoins, je comprends les pressions, mais il semble que de l'autre côté on fasse totalement abstraction des circonstances dans lesquelles le gouvernement fédéral se trouve.

Nous en venons donc aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. De toute évidence nous sommes dans une impasse. La fonction publique est en grève pour la deuxième fois, et pourquoi?

Ce matin il y avait un groupe de fonctionnaires devant mon bureau de circonscription. Ils étaient très polis, ils se comportaient tout à fait correctement. Je ne peux certainement rien dire de négatif sur leur venue à mon bureau et sur les points qu'ils ont fait valoir. Je leur ai parlé au téléphone pendant environ 40 minutes.

Je reviens à certains de mes premiers commentaires, selon lesquels le gouvernement subit lui aussi des pressions particulières. Ils répliquent alors que le gouvernement gaspille tant d'argent. C'est ce que me disent de nombreux électeurs, qui eux n'y peuvent vraiment rien. J'ai répondu à ces fonctionnaires en leur posant la question suivante: «Si nous gaspillons tout cet argent, s'il y a du gaspillage au gouvernement, pourquoi n'essayez-vous pas de faire quelque chose?» Ils ont répondu que leur patron ne les écoutait pas.